



FrahASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE PARENTS –Armand-Lavergne DATE : 2023-09-14 / HEURE : 18h00

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de parents de l'école primaire Armand-Lavergne tenue le jeudi 14 septembre 2023 à 18h00 au gymnase de l'école située au 2600 rue Fletcher, Montréal. H1L 4C5.

PRÉSENTS : (liste de présence jointe en annexe)

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE (19h02)

Ouverture de l'assemblée par Monsieur Kaven Morasse, président sortant du CÉ, à 18h02. Il coanime la rencontre avec madame Sophie Quintal, directrice de l'école. Ensemble, ils souhaitent la bienvenue à l'ensemble des parents et les remercient de leur présence.

2. ORDRE DU JOUR

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (19h03)

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Kaven Morasse, que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé. Il est secondé par monsieur Dominique-Joël Beupré.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. DÉSIGNATION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) D'ASSEMBLÉE

Monsieur Kaven Morasse se propose pour agir en tant que président de l'assemblée générale. Il est secondé par Dominique-Joël Beupré.

Adopté à l'unanimité

Président de l'assemblée monsieur Kaven Morasse

4. DÉSIGNATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Kaven Morasse **QUE** monsieur Abderrahmane Saadi agisse à titre de secrétaire d'assemblée. Il est secondé par madame Imane Rahmouni.

Adopté à l'unanimité

Secrétaire de l'assemblée : Abderrahmane Saadi

5. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 septembre 2022**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Kaven Morasse que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de parents du 15 septembre 2022 soit adopté. Il est secondé par madame Éliane Jobin.
Adopté à l'unanimité

Le procès-verbal du 15 septembre 2022 est adopté à l'unanimité.

6. **CONSTATATION DE LA CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE**

L'avis de convocation a été transmis en conformité avec l'article 47 de la Loi sur l'instruction publique.

7. **PRÉSENTATION DE LA CAPSULE D'INFORMATION SUR LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES**

<https://www.cssdm.gouv.qc.ca/conseils-comites/conseil-etablissement/>

En appui à la capsule d'information projetée à l'assemblée, monsieur Kaven Morasse prend la parole afin d'ajouter quelques commentaires qui expliquent davantage le fonctionnement et le rôle d'un conseil d'établissement.

8. **PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Monsieur Kaven Morasse fait la présentation du rapport annuel du conseil d'établissement.

9. **NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTIONS**

CONSIDÉRANT que monsieur Kaven Morasse, actuel président du conseil d'établissement, souhaite présenter sa candidature à titre de représentant des parents pour un prochain mandat; IL EST PROPOSÉ par Kaven Morasse, secondé par Renaud Loiselle, que Sophie Quintal agisse à titre de présidente d'élections.

Adopté à l'unanimité

Madame Sophie quintal est désignée comme présidente d'élection.

10. **ADOPTION DE LA PROCÉDURE D'ÉLECTION**

Le vote à bulletin secret est proposé par madame Sophie quintal.

Adopté majoritairement

L'assemblée procède au vote à bulletin secret.

11. **ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

CONSIDÉRANT qu'il y a 3 postes en élection pour des mandats de 2 ans;
CONSIDÉRANT les candidatures manifestées;

- Geneviève Bois
- Gabriel Bourgeois
- Claudie-Anne Brunet
- Joëlle Comte

- Véronique Kanemy
- Kevin Morasse
- Imane Rahmouni

Un vote à bulletin secret est tenu.

DÉVOILEMENT DES RÉSULTATS :

Les 3 membres élus sont :

- Geneviève Bois
- Imane Rahmouni
- Kevin Morasse

12. ÉLECTIONS DES MEMBRES PARENTS SUBSTITUTS AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

CONSIDÉRANT que la *Loi sur l'instruction publique* prévoit l'élection d'au moins 2 substituts au conseil d'établissement pour remplacer les membres qui ne peuvent participer à une séance et qu'il ne peut y avoir plus de membres substituts que de représentants parents;

CONSIDÉRANT les candidatures manifestées;

- Gabriel Bourgeois
- Claudie-Anne Brunet
- Joëlle Comte
- Véronique Kanemy

Un vote à bulletin secret est tenu.

DÉVOILEMENT DES RÉSULTATS :

Les 2 membres parents substituts élus sont :

- Gabriel Bourgeois
- Joëlle Comte

13. ÉLECTION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

CONSIDÉRANT que l'assemblée doit élire un représentant au comité de parents parmi les représentants des parents au conseil d'établissement;

Un vote parmi les 5 parents élus au CÉ pour le représentant

Un représentant par CÉ des écoles du CSSDM, une rencontre par mois. Il est la courroie de transmission de l'information entre le CSS et l'école. Il y a 200 membres dans le comité.

CONSIDÉRANT les candidatures manifestées;

- Dominique-Joël Beaupré

Dévoilement des résultats : monsieur Dominique-Joël Beaupré

Élu par acclamation comme représentant du comité de parent.

14. ÉLECTION D'UN MEMBRE SUBSTITUT POUR SIÉGER AU COMITÉ DE PARENTS

CONSIDÉRANT que l'assemblée souhaite élire un substitut au représentant au comité de parents parmi les représentants des parents au conseil d'établissement;

Un vote parmi les 4 autres parents élus au CÉ pour le substitut

CONSIDÉRANT les candidatures manifestées;

- Éliane Jobin

Dévoilement des résultats : Éliane Jobin

Élue par acclamation comme membre substitut pour siéger au comité de parents

15. FORMATION D'UN ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (OPP)

CONSIDÉRANT que l'assemblée doit déterminer souhaite former un organisme de participation des parents (ci-après, « **OPP** »). **CONSIDÉRANT** qu'elle doit en déterminer le nom, la composition, les règles de fonctionnement et en élire les membres; **IL EST PROPOSÉ** par madame Sophie Quintal qu'un OPP soit créé. **Un vote est tenu.**

Adopté à l'unanimité.

IL EST PROPOSÉ de nommer l'OPP de la manière suivante : OPPAL

Adoptée à l'unanimité

**L'organisme participatif des parents de l'école Armand-Lavergne portera le Nom :
OPPAL**

COMPOSITION DE L'OPP :

Liste des parents intéressés à devenir membres de l'OPPAL : Les parents intéressés manifesteront leur intérêt et donneront leur nom à madame Sophie Quintal, par courriel.

16. FORMATION D'UN COMITÉ DES UTILISATEURS DU SDG

Madame Sophie Quintal questionne l'assemblée au sujet de la volonté des parents utilisateurs du SDG de se doter d'un comité des utilisateurs du SDG. **Un vote est tenu.**

Adopté à l'unanimité

Un comité des utilisateurs du SDG est formé.

Composition du comité des utilisateurs du SDG :

Liste des parents intéressés à devenir membres du comité des utilisateurs du SDG : Les parents intéressés manifesteront leur intérêt et donneront leur nom à madame Sophie Quintal, par courriel

17. POINT D'INFORMATIONS (facultatif)

- a) Mot de la direction
- b) Présentation du PPT
- c) Présentation des membres du personnel de l'école

Bonne rentrée

18. PAROLE AU PUBLIC (Période de questions)

Aucune question n'est posée par le public.

19. VARIA, POINTS DIVERS

Aucun point n'est ajouté à l'ordre du jour

20. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée prend fin. Il est 19h08.

Président(e) (direction, le cas échéant)

Secrétaire d'assemblée